LE THÔNÉSIEN

Rédacteur responsable: Georges Boujon, 41j, route d'Ambilly, 1226 Thônex — Imprimerie ATAR

Organe de l'Association libérale de Thônex — Octobre 1990

Dès aujourd'hui, défendez vos idées en les exprimant avec nous

L'avenir de Thônex, récemment promue au rang de ville, nous concerne tous. Et vous pouvez contribuer à en assurer le développement harmonieux en prenant une part active en son sein.

Un récent sondage à travers les associations libérales de notre canton démontre que nos principales préoccupations touchent l'aménagement du territoire, les finances et le logement.

Rien de très original à cela me direz-vous, chacun désirant vivre dans une cité agréable, un logement accueillant et avec des contributions publiques raisonnables.

C'est pour cela que nous cherchons à conserver notre patrimoine d'espaces verts, à gérer dans le temps le développement harmonieux de Thônex, que nous nous élevons contre les projets urbanistiques démesurés tels les Communaux d'Ambilly. Notre commune doit pouvoir, comme par le passé, supporter ses charges financières sans augmenter ses impôts, ce qui implique une gestion saine et intelligente de ses finances. Votre association libérale regroupe les gens de valeur nécessaires à la défense de vos intérêts.

1991 sera une année importante avec les élections des Conseils municipal et administratif. Venez dès maintenant soutenir vos idées et votre liberté à nos côtés. Vos conseillers municipaux libéraux ou moi-même sommes à votre disposition pour nous entretenir avec vous de vos préoccupations.

Henri-Louis MAUNOIR

Un pas vers l'autonomie communale

Eu égard à l'impossibilité dans laquelle de nombreuses communes — dont la nôtre — se sont trouvées de faire valoir leur point de vue face aux exigences cantonales en matière d'aménagement de leur territoire, en réaction légitime aussi aux tergiversations incompréhensibles de plusieurs partis politiques ayant pourtant inscrit dans leur programme l'autonomie communale, un groupe de citoyens soucieux de donner aux communes du canton la maîtrise de leur développement a lancé, dès la mi-septembre, une **initiative constitutionnelle**. Celle-ci doit recueillir, pour aboutir, au moins 10 000 signatures jusqu'à la fin de cette année.

Ce groupement constitué par des personnes habitant dans maintes communes genevoises se veut totalement apolitique. Il est par ailleurs soutenu par plusieurs associations de quartier, dont certaines déplorent que leur voix n'ait jamais été entendue par le passé.

Si vous voulez donner à votre commune la maîtrise de son avenir et lui permettre de trouver le chemin de la concertation dans un esprit réellement démocratique, si vous êtes désireux d'assurer la participation des citoyens aux projets d'aménagement de leur territoire naturel et que s'établisse, sur pied d'égalité, un véritable dialogue entre les autorités cantonales et communales, n'hésitez pas, en tant qu'électrices et électeurs genevois, **à signer l'initiative bleue** qui circule, au sujet de laquelle le soussigné (41 F, route d'Ambilly — 1226 Thônex — tél. 48 50 82) est prêt à vous donner toute précision complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, voire à vous remettre la ou les listes de signatures nécessaires.

Raymond HAGGER

L'église sera-t-elle au milieu du village?

Au siècle dernier encore, quatre hameaux se distinguaient sur le territoire de notre commune:
— Villette, aujourd'hui village protégé;
— Fossard, devenu plus une douane qu'un hameau;
— Moillesulaz, maintenant ville, et
— Thônex, caractérisé par l'église Saint-Pierre, la mairie et un quartier de villas.

Ce secteur est coupé du «centre» de Thônex-commune par l'autoroute et c'est Moillesulaz qui s'est naturellement développé en grappe sur la rue de Genève. L'église et la mairie, habituellement le cœur d'une cité, se sont retrouvées à l'écart de la vie sociale, commerciale et économique.

Si la politique actuelle en matière de densification du territoire communal se limite à la partie située entre l'autoroute et la voie de chemin de fer, le groupe libéral du Conseil municipal de Thônex s'est penché avec intérêt sur un projet de construction important au sud, lui, de l'autoroute. La parcelle dénommée «Breccolini-Moser» a une surface d'environ 75 800 m² et se situe entre l'église, l'avenue de Thônex, le cimetière et le Foron. Actuellement affectée à la zone résidentielle (villas), il est proposé à nos autorités de se prononcer sur le déclassement de la parcelle pour la construction d'immeubles pour le logement. Si nos élus libéraux ont examiné avec intérêt le projet, c'est qu'ils sont sensibles à la question du logement à Genève, mais ils sont aussi parfaitement conscients que l'urbanisme est un des facteurs les plus importants pour la qualité de la vie et son maintien.

Sur la base de l'étude directrice établie par le Département des travaux publics, le groupe libéral dans son ensemble, par notre collègue Jacques Boissonnas, entend précisément remettre l'église au milieu du village, par rapport au projet aux dimensions uniformisées du DTP.

Le rapport de la commission d'étude et d'urbanisme de M. Boissonnas intitule d'ailleurs le document «Thônex-Village» ce qui dénote bien la volonté politique de créer un centre animé favorisant les rencontres et non une nouvelle cité agoraphobe. Et le centre d'un village est incontestablement une place, des arbres, des fontaines. De petits immeubles de type villageois de trois étages sur rez et attique et bien sûr des commerces, cafés-restaurants entourant ce lieu réservé aux piétons et deux-roues. Les voitures parquées en sous-sol mais quelques cheminements de type résidentiel en surface, sinueux et non prioritaires. Quatre cents familles au plus, mais aussi des bureaux, des activités du tertiaire. Toutes les catégories sociales confondues dans des bâtiments animés architecturalement s'harmonisant avec le site et la végétation existante qui devra être préservée de la meilleure manière.

Tout ceci ne peut se faire sans une étude d'impact générale et préalable sur la circulation, les équipements socio-culturels, l'école, l'assainissement, les finances. Les promoteurs en auront la charge.

Les libéraux mettent, de plus, une condition fondamentale prioritaire pour la réalisation de ce projet et adressée tout particulièrement au Conseil d'Etat: geler toute procédure de déclassement des Communaux d'Ambilly aussi longtemps que l'aménagement et les constructions sur la parcelle Breccolini-Moser ne seront pas terminés.

Il est vrai que la Ville de Thônex, avec ses 10 000 âmes depuis cet été, prouve par là l'effort considérable qu'elle fait en matière de logement. Elle n'a toutefois pas la capacité et même la volonté de résoudre à elle seule la crise du logement à Genève.

L'esprit du groupe libéral de Thônex est réellement constructif: soucieux du développement social, économique et de la qualité de la vie dans sa commune, prêt encore à accueillir un nombre limité d'habitants et de sociétés et à leur offrir une infrastructure solide à échelle humaine, il n'est pas moins conscient que tout ceci ne peut et ne doit se faire au détriment du bien-être de ceux qui sont déjà là.

Olivier FAVRE

IMPRIMERIE POLLET
Robert Bron succ.
32, rue des Noirettes 1227 Carouge
Tél. 42 77 55 Genève

UNION SUISSE ASSURANCES
L'assurance d'être compris
Siège social
Rue de la Fontaine 1
1211 Genève 3
Tél. 022/21 01 65

maison fondée en 1860
ateliers casaï sa
ATELIER D'AÏRE SA + CASAÏ & CIE SA
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BOIS
Charpentes, escaliers; Menuiserie extérieure, façade bois-métal; Menuiserie intérieure et agencement.
4, chemin L. Hubert 1213 Petit-Lancy 1 Tél: 022/792 13 13
Fax: 022/792 14 24

Papeterie
et plastiques
en gros
Roger Schorer
REPRÉSENTATION ET EXPORTATION D'ARTICLES DE FABRICATION SUISSE
1266 Thônex - Tél.: 48 93 49

Finances

Des finances de la commune, les Thônésiens savent peu de choses, les médias relatant presque exclusivement les problèmes financiers de la ville ou du canton.

Le but de ces lignes est d'affirmer que la situation financière de notre commune est très satisfaisante. Grâce à la gestion prudente et réaliste généralement menée par le Conseil administratif, sous l'impulsion sans relâche des représentants libéraux du Conseil municipal, la dette par habitant qui était de Fr. 1689.— en 1975 s'est réduite à Fr. 75.— aujourd'hui; elle est ainsi une des plus basses du canton et fait des jaloux!

Cette politique de sagesse n'en a pas moins permis, ces dernières années, la réalisation d'équipements communaux de qualité: centre de loisirs, centre sportif, mairie, immeubles sociaux, etc. Elle a également permis la constitution d'importantes réserves (plus de 25 millions de francs à fin 1989) qui permettent de financer les prochains travaux déjà votés (réfection de l'école Adrien-Jeandin, de la piscine, agrandissement du centre de voirie, construction — trop somptueuse à notre avis — de la caserne des pompiers).

Or, force est de constater que sur le plan du centime additionnel, c'est-à-dire de l'impôt que chaque Thônésien verse à notre commune, la charge financière à Thônex (46 ct.) est supérieure à la moyenne des communes genevoises. Dans le contexte actuel cela n'est en rien justifié, même si nous devons continuer à faire des réserves pour les investissements futurs. A ce sujet, nous souhaitons très vivement que nos autorités effectuent des choix raisonnables et veillent à limiter l'ampleur des réalisations au strict minimum.

... Alors pourquoi ne pas baisser le centime additionnel de manière raisonnable, à un moment où tous les ménages souffrent de la forte reprise de l'inflation? Même si elle est faible, cette baisse serait la bienvenue pour chacun. Elle est possible financièrement et indispensable sur le plan du respect du contribuable qui doit pouvoir bénéficier de la situation favorable des finances thônésiennes. Et puis, si un jour la situation l'exige réellement, nous aurons le courage nécessaire pour remonter ce fameux centime...

Association libérale de Thônex

Nos interviews au sujet de la route de Jussy

Nous avons parlé au capitaine Wicki, des S.I.S. des sapeurs-pompiers, qui a bien voulu nous dire ceci:

«Le rétrécissement de la route de Jussy n'est pas une entrave majeure par rapport à certaines situations au centre de la ville, mais ce n'est vraiment pas un avantage.»

«Les rétrécissements et même les gendarmes couchés, qui peuvent par ailleurs rendre service à la population, sont des obstacles pour nous. Toutes ces «améliorations» sont une gêne pour les pompiers, qui ne sont pas souvent consultés par le Département des travaux publics avant ces travaux.»

M. Magnin, du Service de presse de la police:

«Le Service des ambulances n'a pas été consulté. Ce rétrécissement va poser des problèmes quand il y a beaucoup de circulation.»

Un autre fonctionnaire de la police:

«Vous devriez poser vos questions aux Travaux publics. C'est eux qui font les projets. Personnellement, je me demande s'il faut vraiment des rétrécissements sur les grands axes. Pourquoi ne pas avoir fait comme à la route de Malagnou où il y a la route, la piste cyclable, le trottoir et encore une zone libre pour que les voitures puissent avancer le capot avant de s'engager dans la circulation?»

Grève des fonctionnaires

Bien des Thônésiens — comme les Genevois d'ailleurs — ont été très choqués par la grève des fonctionnaires, que ces derniers préfèrent appeler «débrayage», alors que les deux mots sont en fait synonymes dans le cas particulier. Le mot «grève» ferait-il peur?

Ces employés de l'Etat qui sont privilégiés, ne serait-ce que parce que leur patron ne peut pas faire faillite... font grève par solidarité avec la fonction publique, donc avec eux-mêmes.

Mais il faut savoir que le mot d'ordre de grève n'a pas été suivi unanimement. Chez les enseignants thônésiens, il y a eu des personnes qui ont soit refusé de cesser le travail, soit participé quasi contraintes par les objurgations, les pressions de certains collègues.

Bravo aux courageux qui ont osé refuser cette grève.

Georges BOUJON

GAY FRÈRES
1835 GENEVE

Gestion
Courtage
Promotion
BORY & CIE
AGENCE IMMOBILIÈRE
Rue Général-Dufour 22 - 1204 Genève
Tél. 022/21 03 50

NOUVEAU
acrylo®
Peinture acrylique
pour tous
matériaux
CARAN D'ACHE
16 couleurs
Flacon Cont.: 250 cc

1788
BIERE CARDINAL
... moment d'amitié

Thônex, cité de verdure

Aujourd'hui, un grand pas est franchi à Thônex, nous sommes devenus une vlle.

A l'instar de Genève, notre voisine, ville de parcs et de verdure, faisons de Thônex une oasis où il fait bon vivre.

Ne manquons pas notre virage. Des milliers de gens vivent ici, et c'est aussi une des pénétrantes les plus importantes pour la Suisse; une carte de visite, en quelque sorte.

Thônex n'a pas la chance d'avoir une tradition botanique avec les éminentes personnes qui firent de Genève ce qu'elle est (A. P. de Candolle, J. P. Vaucher, Boissier, de Saussure...). Mais je suis persuadé que notre génération saura relever le défi. L'école l'a d'ailleurs parfaitement compris. Vu le rôle croissant que jouent les espaces verts dans l'urbanisation, la connaissance de l'environnement est inscrite depuis quelques années aux programmes scolaires.

Thônex, ville aux quatre feuilles de chêne

Mieux qu'un simple slogan publicitaire, ce pourrait être une nouvelle philosophie.

Aujourd'hui, dans notre société occidentale industrialisée, l'environnement est au centre des préoccupations des citoyens.

En ville, cet intérêt se porte sur les espaces verts et les arbres. Ces arbres qui, bien plus que de simples poumons de verdure ou une décoration végétale, deviennent des amis, des points de repère qui changent au rythme des saisons.

Dieu fit pousser du sol toutes espèces d'arbres séduisants à voir et bons à manger (Genèse 2: 8.9).

Je crois qu'il est temps de l'aider un peu.

Le rôle d'un Parti politique est évidemment de gérer le quotidien.

De tout temps, le parti libéral s'est voulu à la pointe des préoccupations des citoyens.

Aujourd'hui, fidèles à leurs traditions, les libéraux proposent un projet à long terme, en dehors des calculs et des spéculations politiques.

En effet, une campagne de plantation commencée aujourd'hui ne portera au mieux ses fruits que vers l'an 2010!

Proposons un plan à long terme; un arbre ne grandit pas en quelques jours.

Votons aujourd'hui un budget à cet effet. Préparons et réservons dès aujourd'hui des emplacements pour recevoir des arbres de belle taille, déjà!

Roger VAUCHER

VOTRE PUBLICITÉ
placée
ICI
aurait été vue par
tous les Thônésiens
Renseignements: 486842

Vos idées rejoignent les nôtres? Alors n'hésitez plus...

ADHÉREZ!

Bulletin d'adhésion

Le soussigné

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: .....

Lieu: ..... N° postal: ..... Téléphone: .....

déclare adhérer à l'Association libérale de Thônex

Date: ..... Signature: .....

à adresser à: M. Henri-Louis MAUNOIR, 69, chemin du Bois-des-Arts, 1226 Thônex